2024

L'**ADEME** en Guyane

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

75 projets soutenus en 2024

Pour un montant d'aides accordées de : **20,5M€**

3 principaux axes d'action

Déchets et économie circulaire :

Pour stopper le gaspillage des ressources et réduire l'impact environnemental des déchets, l'ADEME promeut un passage à l'économie circulaire. Elle accompagne également les collectivités dans le rattrapage structurel des services de gestion des déchets.

Transition énergétique

La transition énergétique impose une réduction des consommations énergétiques et un remplacement des sources d'énergies carbonées et fossiles par des énergies renouvelables. La loi de transition énergétique de 2015 fixe un objectif d'autonomie énergétique à l'horizon 2030.

Villes et territoires durables

La Guyane connait un développement démographique considérable, qui implique de concevoir un modèle d'aménagement et de développement adapté au contexte amazonien et résilient au changement climatique, qu'il s'agisse d'urbanisme, de conception des bâtiments ou encore de mobilité.

Répartition des aides allouées en 2024 par axe d'action

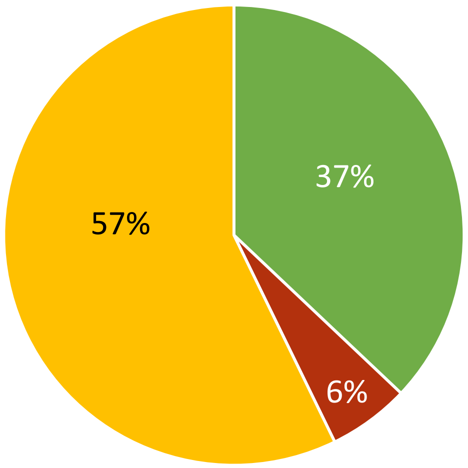

Les interventions sur le territoire

14 projets
2,4 M€ d'aides

10 projets
2 M€ d'aides

28 projets
12 M€ d'aides

5 projets
0,5 M€ d'aides

auxquels s'ajoutent 18 projets
pour 3,4 M€ d'aides
sur l'ensemble de la Guyane

Déchets et économie circulaire en 2024

Connaitre pour agir

Déchets de la transition énergétique

La Guyane a pour objectif d'atteindre 100% d'énergies renouvelables locales d'ici 2030. Or le déploiement des moyens de production et de stockage d'énergie génère de nouveaux déchets.

L'étude réalisée par l'ADEME fait l'état des lieux des filières de collecte et traitement des équipements en fin de vie (panneaux solaires, éoliennes, batteries des véhicules électriques, etc…) sur le territoire et propose un outil de quantification des déchets produits.

Elle émet quelques recommandations, comme celles de mieux communiquer sur les périmètres d'actions des éco-organismes auprès des énergéticiens et de poursuivre la structuration de la filière panneaux photovoltaïques.

Chiffres clés :

- *2,5 fois plus de panneaux photovoltaïques à traiter en moyenne par an d'ici 2033*
- *2000 à 4000 tonnes de batteries à traiter d'ici 2040*

Caractérisation des ordures ménagères

Les résultats du MODECOM™ Guyane, Méthode de Caractérisation des Ordures Ménagères, sont désormais disponibles sur la librairie de l'ADEME.

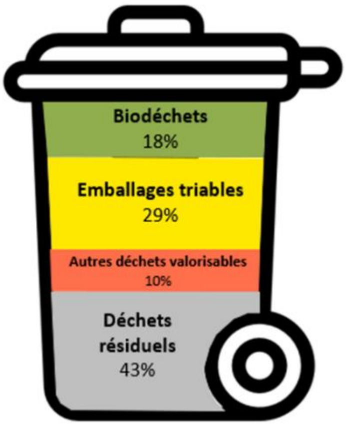

Bonne nouvelle, la campagne de 2023 révèle une diminution de la production d'ordures ménagères résiduelles de 10% en 10 ans, passant de 252 kg/hab/an à 225 kg/hab/an.

En revanche, près de 60% de ces ordures et 40% des encombrants pourraient être détournés vers des filières de valorisation existantes sur le territoire, soulignant ainsi des opportunités d'amélioration dans la gestion des déchets en Guyane.

Animer le réseau partenarial

L'économie circulaire s'invite à la CCEG et la CCOG

Grâce au dispositif poste relais de l'ADEME, les collectivités de l'Est et l'Ouest Guyane lancent leur stratégie économie circulaire en recrutant deux chargés de mission dédiés à la thématique. Leur rôle inclura l'accompagnement des collectivités locales, la création d'espaces de réemploi, l'élaboration de projets de sensibilisation et la mise en place de plans de communication sur l'économie circulaire.

Un MOOC sur l'alimentation durable

Un MOOC dédié aux Systèmes Alimentaires Durables dans les Outre-mer a été réalisé par l'association Let's Food avec le soutien de l'ADEME. Cette formation en ligne vise à sensibiliser divers publics sur l'alimentation et l'agriculture, notamment en Guyane. Sécurité alimentaire et nutritionnelle, durabilité économique, durabilité environnementale et gouvernance alimentaire : quatre chapitres qui permettent de découvrir les spécificités locales, initiatives et acteurs engagés !
→ **https://www.letsfood.fr/mooc-sat-dromcom**

Retour sur la formation compostage

A la demande des collectivités, l'ADEME a mis en place une session de formation sur le compostage. Elle a permis de former des référents et guides composteurs au sein des collectivités CACL, CCDS et des associations locales. Cette formation vise à déployer le compostage partagé sur le territoire, en s'appuyant sur ces formateurs pour étendre et pérenniser cette pratique en accompagnant de nouveaux projets à venir.

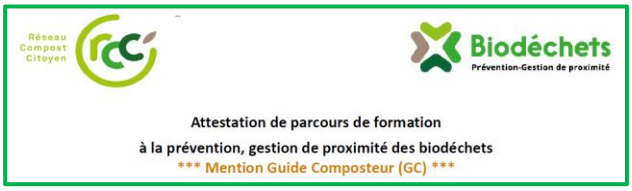

Zoom sur les projets phare aidés en 2024

La première déchèterie professionnelle de Guyane

L'ADEME accompagne PENA IPES dans la construction du premier centre de tri et de valorisation multi-filières de déchets issus des activités des acteurs économiques du territoire. Ce site permettra d'accroitre les taux de collecte et de traitement des déchets, dont ceux relevant de filières REP.

Chiffres clés :

- *120 000T de déchets produits /an en Guyane (hors déchets du BTP)*
- *~30% de déchets d'activités économiques*
- *13 000T de déchets traités/an au centre de tri de PENA IPES d'ici 5 ans.*

Coût : 7,9 M€ ; Aide ADEME 1,3 M€

Trois projets pour gérer les biodéchets

Le Fonds Vert a permis d'accompagner trois collectivités dans le déploiement de solutions de gestion des biodéchets. Les collectivités de la CCDS et de la CACL se sont engagées dans le compostage partagé, avec une animation dédiée pour sensibiliser et former les habitants. La CCOG a quant à elle travaillé sur le traitement des sous-produits d'activité du Pôle agroalimentaire de Mana, visant l'acquisition d'un

hygiéniseur pour une gestion optimisée des déchets organiques.

Coût 2M€ ; Aide fonds vert 1.37M€

Des travaux essentiels sur les deux ISDND du littoral

Les déchets de Guyane sont majoritairement enfouis dans les deux installations de stockage des déchets non dangereux autorisées du territoire, qui arrivent bientôt à saturation.

En 2024, près de 3,5 M€ ont été alloués à la CACL et à la CCOG pour d'une part, réaliser l'extension de l'installation des Maringouins et, d'autre part, contribuer à la réhabilitation de l'installation de Paul Isnard.

Des travaux essentiels suivis avec attention par le comité de pilotage du CCT ADEME (contribution de l'ADEME au contrat de convergence et de transformation).

Coût des 2 projets : 12.8 M€ ; Aide ADEME 3.5 M€

Guyane territoire d'industrie : un 1er projet lauréat

Afin d'accélérer la transition écologique et la réindustrialisation, le programme Territoire d'Industrie a été doté d'une mesure d'appui financier dans le cadre du fonds vert. Cette mesure est instruite par l'ADEME par délégation de la Préfecture.

L'État, en partenariat avec la CTG, a labellisé deux territoires : la CCOG pour son plan d'actions pour l'industrie de la construction durable dans l'Ouest guyanais et la CCDS pour le développement de son territoire d'industrie des Savanes.

En 2024, l'entreprise SOLICAZ, basée à Kourou, a été retenue pour son projet de construction d'une unité industrielle territoriale de production de biostimulants.

Coût : 2,3 M€ ; Aide ADEME 0,4M€

Transition énergétique en 2024

Connaitre pour agir

Autonomie des zones non interconnectées – saison 2

En 2022, l'ADEME a étudié la faisabilité technico-économique de systèmes électriques 100% renouvelables dans 6 territoires ultra-marins, concluant qu'il était possible d'atteindre cet objectif tout en diminuant le coût de production de notre électricité. Afin d'affiner les hypothèses et l'intégration des contraintes opérationnelles de déploiement des énergies, l'ADEME a lancé une seconde version de ces études. Les résultats sont attendus pour le second semestre 2025.

Animer le réseau partenarial

Succès de l'appel à projets commun avec le FEDER

Le Pôle des Affaires Européennes (PAE) de la CTG et l'ADEME ont réuni leurs expertises et leurs moyens financiers pour engager un appel à projets commun sur le photovoltaïque en autoconsommation.

Dans ce cadre, l'ADEME a financé en amont des études comprenant un diagnostic énergétique et une étude de faisabilité photovoltaïque pour 24 porteurs de projets (entreprise, collectivité, industriels) pour un montant d'aide total de 224 000 € attribuées.

Un appel à manifestation d'intérêt avec le CNES

L'ADEME et le CNES ont lancé un appel à manifestation d'intérêt commun pour la fourniture de biogaz liquide (méthane) pour de futurs lanceurs au centre spatial Guyanais. Le méthane fait en effet partie, avec l'hydrogène, des carburants utilisés à l'avenir à Kourou.

Cet appel vise à identifier les potentiels porteurs de projets du territoire, à quantifier les besoins – notamment financiers – et à lever les freins (foncier, règlementation, critères de durabilité, …) pour la réalisation d'un tel projet.

Une bonne année pour le PEEB

Le programme d'efficacité énergétique dans les bâtiments (PEEB) est porté par l'AFD. L'ADEME, partenaire du PEEB, accompagne techniquement les maitres d'ouvrages pour l'élaboration du cahier des charges et le suivi des études. En 2024, ce programme a notamment permis d'accompagner le rectorat de Guyane, le centre hospitalier de l'ouest guyanais (CHOG) ainsi que le CIRAD dans leurs projets de rénovation énergétique.

Zoom sur 2 projets phare en 2024

Réhabilitation d'installations d'eau chaude solaire

L'ADEME a financé l'audit et la réhabilitation de deux installations solaires thermiques collectives, l'une pour une copropriété de Rémire-Montjoly et l'autre pour une résidence universitaire. Le financement concerne la réalisation d'un audit initial pour identifier les besoins et disfonctionnements de l'installation, ainsi que le remplacement des éléments défectueux. Le projet intègre également le suivi des performances et un contrat de maintenance pluriannuel pour garantir la durabilité des installations réhabilitées.

Coût des deux projets : 0,24 M€ ; Aide ADEME 0,06 M€

Approvisionnement de la centrale biomasse de Cacao

La centrale biomasse de Cacao, opérée par Voltalia, permet de produire de l'électricité à partir des connexes de l'exploitation forestière et de scierie. Afin d'offrir une amélioration continue de l'approvisionnement en biomasse, le dispositif de pesée, de criblage et de déferraillage pour l'alimentation en combustible de la centrale a été modifié permettant un meilleur suivi des flux de biomasse, de renforcer les relations entre les différentes parties prenantes et un retour d'expérience sur la métrologie utilisée.

Coût : 1,9 M€ ; Aide ADEME 0,6 M€

Territoires et mobilité durables en 2024

Animer le réseau partenarial

Un plan régional d'adaptation au changement climatique pour la Guyane

Dans un contexte guyanais, où le changement climatique est sensible mais encore mal connu, la CTG a souhaité se doter d'un poste dédié à l'adaptation au changement climatique en Guyane. Les trois ans de travail de la chargée de mission s'articuleront autour de la tenue en juin 2025 de trois journées de colloque à portée internationale sur le thème de l'adaptation au changement climatique sur le plateau des Guyanes (JACC) et sur la rédaction du plan régional d'adaptation au changement climatique (PRACC).

Coût : 243 k€ ; Aide ADEME 126k€

Lancement du réseau « élus pour agir » en Guyane

L'ADEME Guyane a inauguré en mars 2024 le réseau « Élus pour Agir » pour la transition écologique et énergétique. Sa vocation : proposer des clés de lecture, présenter les aides et outils pour agir, favoriser les échanges entre élus et avec les experts.

En 2024, le réseau s'est réuni à trois reprises lors de matinées combinant présentations techniques, visites de sites et retours d'expériences, sur des sujets variés tels que la maîtrise de l'énergie dans les bâtiments publics, le développement du photovoltaïque, la gestion des déchets ou encore la qualité de l'air. Une rencontre Outre-mer organisée en novembre en Guadeloupe a été consacrée à l'adaptation au changement climatique.

L'ADEME était présente au Salon des maires de Guyane en septembre, afin de présenter le réseau aux élus.

Zoom sur trois projet phare en 2024

2 lauréats AVELO

Dans la continuité de l'appel à projet AVELO qui avait vu la CTG, la CACL et Macouria retenus en 2019, c'est au tour de la CCDS et de la commune de Saint-Laurent du Maroni d'être lauréats de l'édition 2024. Les aides apportées dans le cadre de ce programme permettront à ces collectivités de définir et déployer leur politique cyclable : Schéma Directeur des Mobilités Actives, expérimentation de services vélos taxis, communication autour de la pratique du vélo… Ces projets comprennent également la mise en place de chargé.es de mission vélo.

Renouvellement forestier en Guyane

Le dispositif France 2030 « Renouvellement Forestier Outre-Mer » a permis de financer deux projets de l'ONF Guyane pour un montant total de 1,6 million d'euros, conventionné sur une période de 5 ans :

1. Un projet de démonstrateurs de plantation sylvicoles ayant pour objectif la production de bois d'œuvre avec des essences locales. L'aide ADEME permettra de financer l'aménagement et la plantation de deux parcelles de 15 ha, en périphérie de Cayenne.
2. Un projet de revégétalisation de sites miniers orphelins après orpaillage légal. Deux sites ont été sélectionnés par l'ONF. L'objectif à terme est de pouvoir répliquer ces méthodes pour traiter les 5 000 ha de sites miniers orphelins présents en Guyane

Coût : 1,6 M€ ; Aide ADEME 1,6 M€

Site crique Kounamari, ONF, 2024

Modernisation de l'industrie des produits bois

Deux scieries guyanaises, à Degrad des Cannes et Cacao, ont remporté l'appel à projet national Industrialisation Performante des Produits Bois (IPPB) de l'ADEME. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du plan d'actions pour accélérer la transition écologique, via le développement du bois de construction et en soutenant une industrie française compétitive de transformation du bois.

Les investissements aidés permettront de moderniser et d'optimiser les lignes de sciage en améliorant le rendement matière, en diminuant la consommation électrique et en augmentant la capacité de sciage des 2 scieries de 21 000 m3/an à 35 000 m3.

Coût : 12,1 M€ ; Aide ADEME 8,2 M€

Vie de la direction régionale

Une nouvelle arrivée en 2024 …

Arrivée en avril 2024, Alice Darondeau a été recrutée en volontariat service civique sur une mission d'ingénieure économie circulaire. Alice porte notamment le projet ambitieux de la 4ème édition des chiffres clés de la gestion des déchets en Guyane.

Elle a également réalisé le retour d'expérience de six projets d'économie circulaire en Guyane, sous la forme d'une plaquette disponible sur la libraire de l'ADEME :
https://librairie.ademe.fr/economie-circulaire-et-dechets/7811-retour-d-experience-de-porteurs-de-projets-engages-dans-une-demarche-d-economie-circulaire-en-guyane.html

L'ADEME Guyane sur tous les fonds…

En plus de son budget incitatif classique (notamment Fonds chaleur et Fonds économie circulaire), l'ADEME gère depuis 2020 d'autres fonds prioritaires pour le compte de l'Etat : France 2030, le Fonds Vert, fonds du ministère de l'agriculture… A fin 2024, la Guyane comptait 10 lauréats France 2030 pour un montant total de 24,3 M€ d'aides, dans les domaines de la construction durable, de la décarbonation des industries et de l'hydrogène.

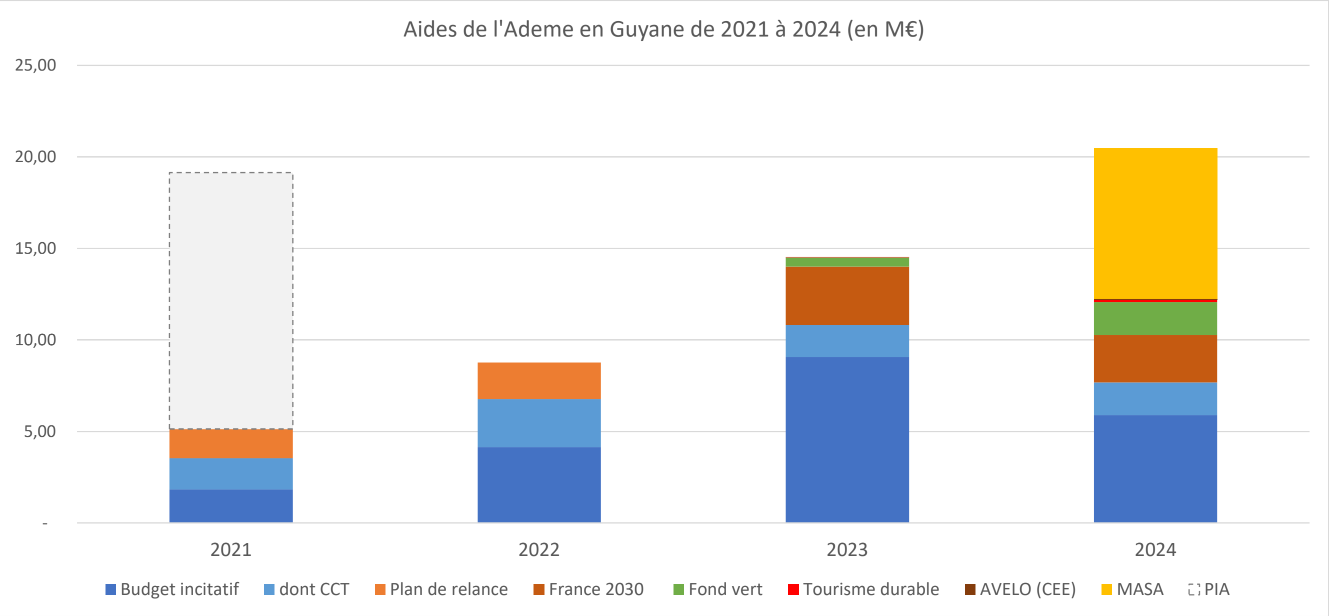

ADEME Guyane
La Fabrique Amazonienne
14 Esplanade de l'Eco Cité d'Affaires
Plateau C Bâtiment Est
97351 Matoury
Tél : 05 94 29 73 60
https://guyane.ademe.fr/

ADEME
Siège social : 20 avenue du Grésillé – BP 90 406
49004 ANGERS Cedex 01
N° de Siret 38529030900454 - RCS ANGERS 358 290 309
Code APE : 8413 7
www.ademe.fr